



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2019

N°60-2019

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	<b>FINANCES</b>  Choix de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue Auguste Pasgrimaud - Marché adapté
Présents	13	
Votants	14	

◇ Convocation du 6 septembre 2019 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi treize septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 6 septembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mme Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Sylvain LAUNAY

Absents excusés : Mme Dominique GUICHARD, Déborah MELISSON

Procurations : Dominique GUICHARD donne pouvoir à Bénédicte LECERF-CARCOUËT

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une procédure de marché adapté a été lancée pour une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue Auguste Pasgrimaud.

Trois bureaux d'études ont remis leur candidature, dans les termes et délais fixés par le règlement de la consultation.

La commission spécifique à ce projet a procédé à l'analyse des dossiers, a retenu deux équipes pour une audition.

A l'issue de cette audition, la commission a évalué les candidats. La commission commente le détail des auditions et l'analyse des offres. Elle propose au Conseil Municipal de retenir l'équipe suivante :

**Bureau d'études attributaire : 2LM (La Haye Fouassière) pour un montant d'honoraires de 50 700 € HT.**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité attribue le marché au bureau d'études 2LM et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer toute pièce relative à la passation et à l'exécution de ce marché.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2019 - opération 218.

Pour extrait conforme, le 14 septembre 2019

Le Maire,

**Monique JAMIN**